

FCC BIAT- CREDIMMO 2
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 31 mars 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états financiers présentent :

- Total bilan	19 211 920,961 TND
- Solde de Liquidation de l'exercice	(242 872,087) TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC Biat- credimmo 2 » au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'évolution des notations des parts effectuée par l'agence de notation financière Moody's.

Notation des parts	Notation initiale	Au 31.12.2012	Au 15.03.2013
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	A1.tn	A2.tn
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	A1.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	Baa2.tn	Baa2.tn

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessous exposée, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur de Ba1/NP/D à Ba3/NP/D-. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel qu'arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2012.

Fait à Tunis, le 08 Mai 2013
Le Commissaire Aux Comptes :
M. Mahmoud ZAHAF

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2012

BILAN

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Créances Nées	A-1	17 177 119,869	22 104 640,171
Créances Titrisées		17 095 293,821	22 017 023,037
Créances Titrisées Douteuses en Principal		579 866,362	447 620,950
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		35 510,306	45 747,339
Provisions sur créances		(533 550,620)	(405 751,155)
Valeurs mobilières de placement	A-2	1 194 397,208	2 114 634,107
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	839 635,948	504 197,160
Disponibilités	A-4	767,936	977,618
Total des actifs		19 211 920,961	24 724 449,056
PASSIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
Solde de liquidation «Cumulé»	L-1	247 462,933	490 335,020
Solde de liquidation de départ		490 335,020	470 477,735
Variation du Solde de liquidation		(242 872,087)	19 857,285
Parts Emises	L-2	17 884 488,902	23 137 959,089
Parts Prioritaires P1		0,000	2 877 720,000
Parts Prioritaires P2		8 228 881,500	10 500 000,000
Parts Prioritaires P3		4 000 000,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques		4 000 000,000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus		152 317,499	256 949,186
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065,798	1 000 065,798
Créditeurs Divers et Autres Passifs	L-5	79 903,328	96 089,149
Total des passifs		19 211 920,961	24 724 449,056

SOLDE DE LIQUIDATION

	Note	31/12/2012	31/12/2011
Opérations sur créances titrisées	S-1	1 205 121,475	1 773 471,478
Revenus nets des créances		1 327 366,237	1 815 687,786
Pénalité de retard / impayées		5 554,703	6 890,663
Dotations aux provisions		(127 799,465)	(49 106,971)
Opérations sur parts émises	S-2	(1 299 857,610)	(1 593 574,530)
Intérêts / parts		(1 299 857,610)	(1 593 574,530)
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	71 582,108	109 549,624
Produits net sur placement		71 582,108	109 549,624
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(219 718,060)	(269 589,287)
Charges de gestion du FCC		(219 693,915)	(269 255,841)
Autres charges d'exploitation		(24,145)	(333,446)
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		(242 872,087)	19 857,285

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie net provenant des créances	6 286 944,588	7 451 733,124
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	5 039 032,630	5 578 458,796
Intérêts perçue sur créances	1 355 692,070	1 942 276,894
Variation avance technique	(107 780,112)	(69 002,566)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(6 272 440,438)	(7 087 641,606)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(5 148 838,500)	(5 753 190,000)
Intérêt versés aux parts	(1 123 601,938)	(1 334 451,606)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	971 583,758	220 829,565
Acquisition de valeurs mobilières	(11 613 963,021)	(14 452 870,023)
cession de valeur mobilière	12 585 546,779	14 673 699,588
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(486 297,590)	(585 683,526)
Frais de gestion bancaires	290,310	675,128
Frais de gestion	(191 133,816)	(237 484,601)
Etat retenue à la source versée	(295 454,084)	(348 874,053)
Opérations sur Fonds de garantie	(500 000,000)	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(209,682)	(762,443)
Trésorerie début d'exercice	977,618	1 740,061
Trésorerie de fin d'exercice	767,936	977,618

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même, ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

Présentation Des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 56,49%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 27,30%.

Ci après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS	PAR TYPE DE PARTS				
	% de détention	Parts P1 *	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	27,30%	-	41,91%	16,25%	0,00%
Banques	56,49%	-	48,57%	58,75%	75,00%
Assurances	16,21%	-	9,52%	25,00%	25,00%
Société d'investissement	0,00%	-	0,000%	0,000%	0,00%
TOTAL	100%	-	100%	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

Les commissions nettes (en dinars)	15 Février 12	15 Mai 12	15 Août 12	15 Novembre 12	Cumul
Société de gestion	23 410,812	21 638,505	20 735,137	19 335,109	85 119,563
Recouvreur	23 410,812	21 638,505	20 735,137	19 335,109	85 119,563
Dépositaire	2 926,614	2 705,076	2 592,242	2 417,239	10 641,171
Total	49 748,238	45 982,086	44 062,516	41 087,457	180 880,297

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2012, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de **708** créances pour un capital restant dû de **17 095** milles dinars soit un amortissement de 65.81% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 6.90%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 77 mois.

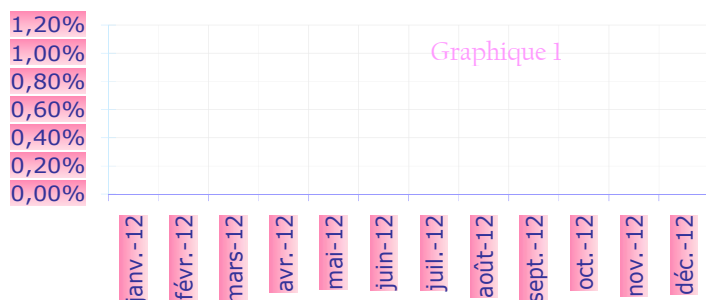
Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2012 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2012	883	21 573	0.48%	0.27%
Février 2012	875	21 192	0.13%	0.25%
Mars 2012	859	20 635	1.08%	0.30%
Avril 2012	848	20 223	0.36%	0.29%
Mai 2012	830	19 775	0.62%	0.19%
Juin 2012	816	19 309	0.50%	0.31%
Juillet 2012	798	18 858	0.41%	0.32%
Août 2012	773	18 477	0.40%	0.27%
Septembre 2012	755	18 060	0.48%	0.29%
Octobre 2012	732	17 686	0.50%	0.31%
Novembre 2012	718	17 401	0.01%	0.30%
Décembre 2012	708	17 095	0.00%	0.30%

⁴ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2012.

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (**Graphique 1**) et des taux des impayés (**Graphique 2**) se présentent comme suit :

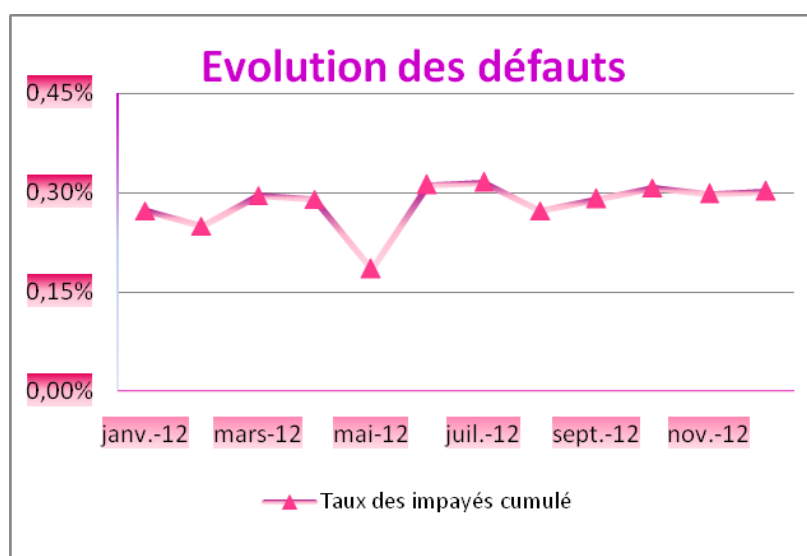
Evolution des RAT



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Mars 2012 enregistrant un pic de 1.08%, soit un remboursement de 213 mille dinars.

Par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.32% du Capital Restant Dû des créances vivantes.



INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	30/04/2007	31/12/2012		Variation
Capital Restant Dû (en md)	50 003	17 095	32 908	65.81%
Nombre de prêts	1270	708	562	-363 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 8 052 ⁵ mille dinars soit l'équivalent de 16.10% du capital restant dû initial. - 26 créances déchues. - 173 créances échues.

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

Données unitaires :

⁵ Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence

PARTS PRIORITAIRES P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/12	3,68%	95,924	42,123	946,199	0,902	0,722
15/05/12	4,01%	53,801	43,183	989,382	0,539	0,431
15/08/12	4,24%	10,618	10,618	1 000,000	0,115	0,092
15/11/12	-	-	-	-	-	-

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/12	4,18%	1 000,000	0,000	0,000	10,682	8,546
15/05/12	4,51%	1 000,000	0,000	0,000	11,275	9,020
15/08/12	4,74%	1 000,000	105,703	105,703	12,113	9,690
15/11/12	4,98%	894,297	110,594	216,297	11,381	9,105

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/12	4,88%	1 000,000	0,000	0,000	12,471	9,977
15/05/12	5,21%	1 000,000	0,000	0,000	13,025	10,420
15/08/12	5,44%	1 000,000	0,000	0,000	13,902	11,122
15/11/12	5,68%	1 000,000	0,000	0,000	14,516	11,613

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/12	5,18%	1 000,000	0,000	0,000	13,238	10,590
15/05/12	5,51%	1 000,000	0,000	0,000	13,775	11,020
15/08/12	5,74%	1 000,000	0,000	0,000	14,669	11,735
15/11/12	5,98%	1 000,000	0,000	0,000	15,282	12,226

PART RESIDUELLE :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/12	1 503 289,903	143 366,779	114 693,423
15/05/12	1 503 289,903	49 188,321	39 350,657
15/08/12	1 503 289,903	0,000	0,000
15/11/12	1 503 289,903	244 506,697 *	195 605,358

* Après amortissement complet de la part prioritaire 1, le seuil de réserve est porté à 1,5% du CRD des créances soit **750 mD**.

La restitution de la moitié du seuil de réserve, soit **750 mD** est réparti selon la logique suivante :

- **500 mD**, remboursement de la retenue effectuée à l'émission du fonds à restituer au cédant.
- **250 mD**, versés au compte d'accueil pour servir au paiement du 15-08-2012.

Après paiement des sommes prévues aux porteurs de Parts et commissions dues par le Fonds, la part résiduelle a perçu 244 506,697 Dinars.

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	2 877 720	10 500 000	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	2 877 720	2 271,118	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	0,000	8 228 882	4 000 000	4 000 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A l'occasion de l'amortissement complet de la part prioritaire 1 du FCC BIAT-CREDIMMO 2 et conformément au prospectus d'émission qui stipule que « le seuil de réserve est égal, à chaque date de versement trimestrielle en période d'amortissement normal à 3% du montant nominal des créances à la date de cession jusqu'à amortissement de la part P1, à 1,5% jusqu'à amortissement de la part P2 et à 0,75% jusqu'à amortissement de la part P3 et S.... », le seuil de réserve est amené à son nouveau seuil, à savoir 1,5% du montant nominal des créances à la date de cession soit **750 mD**.

A la date du 31 Décembre 2012, le fonds de réserve a été plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2012, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties constituées selon les événements ci-après :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/09/2008	Récupération totale
	31/10/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	31/12/2008	Arrangement à l'amiable
2009	31/03/2009	Arrangement à l'amiable
	31/08/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	31/08/2009	Récupération totale
	31/10/2009	Récupération totale
	31/10/2009	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2010	31/01/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	31/03/2010	
	30/09/2010	
	30/11/2010	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
2011	30/04/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/05/2011	Récupération totale
	31/08/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2011	Arrangement à l'amiable Récupération partielle
2012	30/11/2011	Garantie en attente de mise en jeu
	31/01/2012	Garantie en attente de mise en jeu
	30/04/2012	

	31/05/2012	
	31/05/2012	
	30/06/2012	Récupération partielle
	30/09/2012	Garantie en attente de mise en jeu
	31/12/2012	

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2012, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation et ce, depuis septembre 2011.

ÉVENEMENT POST CLOTURE :

Néanmoins, en date du 15 Mars 2013, l'agence de notation financière Moody's a revu à la baisse la notation des parts prioritaires du FCC BIAT-CREDIMMO 2 d'un cran ; la dégradant de "A1.tn" à "A2.tn" et ce, suite à la dégradation de la note souveraine de la Tunisie elle-même ainsi que la note de la Banque Internationale Arabe de Tunisie («BIAT») l'initiateur et l'administrateur des opérations et ce, pour causes d'instabilité politique et de manque de visibilité concernant l'avenir économique et politique de la Tunisie.

Il est à noter que la notation des parts subordonnées reste maintenue et que la performance globale de ces deux transactions a été en ligne avec les prévisions et attentes initiales de Moody's.

Notation des parts	Au 31.12.2012	Au 15.03.2013
Parts Prioritaires P1	A1.tn	A2.tn
Parts Prioritaires P2	A1.tn	A2.tn
Parts Prioritaires P3	A1.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	Baa2.tn	Baa2.tn

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

H. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2012, le Fonds Commun de Créance : FCC BIAT-CREDIMMO 2 dispose de deux parts cotées et séjournées à la Cote de la Bourse à savoir la Part Prioritaire P2 et la part prioritaire P3 ; ces Parts sont valorisées à leurs encours arrêtés à la date d'inventaire à 894,297 DT et 1000 DT respectivement pour P2 et P3.

Pour la Part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le 15 Août 2012.

Ci-après un état récapitulatif la cotation et l'amortissement des parts émises par le FCC BIAT-CREDIMMO 2

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Non
Parts Prioritaires P3	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour les parts prioritaires P1, P2 et P3 depuis leur date de Cotation jusqu'au 31-12-2012.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Fonds Commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le Fonds Commun de Créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances

Le poste "Créances" qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit »BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées.

Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en "revenus nets de créances" au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 – Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital Restant Dû des créances cédées au Fonds Commun de Créances à la date du 31-12-2012, détaillée comme suit :

Créances Nées	17 177 119,869
Créances Titrisées (Capital Restant Dû)	17 095 293,821
Créances Titrisées Douteuses en Principal	579 866,362
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	35 510,306
Provisions sur créances	(533 550,620)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 579 866,362 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de 522 749,933 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de 35 510,306 dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de 25 156,443 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets
		CRD	En principal	En intérêt
1 ^{er} cas	31/10/2008	2 348,569	1 450,642	466,358
2 ^{ème} cas	31/12/2008	38 881,946	1 887,386	2 870,914
3 ^{ème} cas	31/03/2009	22 696,525	516,387	1 255,846
4 ^{ème} cas	31/08/2009	5 903,924	1 630,414	668,457
5 ^{ème} cas	31/10/2009	21 008,795	10 731,101	0,000
6 ^{ème} cas	31/01/2010	7 342,087	1 637,032	556,142
7 ^{ème} cas	31/03/2010	29 892,262	4 833,448	2 249,243
8 ^{ème} cas	30/09/2010	107 644,229	7 634,410	7 585,490
9 ^{ème} cas	30/11/2010	0,000	2 122,738	0,000
10 ^{ème} cas	30/04/2011	7 357,957	2 326,486	594,014
11 ^{ème} cas	31/08/2011	2 599,478	1 244,807	207,059
12 ^{ème} cas	31/08/2011	37 423,968	2 396,677	605,129
13 ^{ème} cas	30/11/2011	2 144,793	1 549,802	205,198
14 ^{ème} cas	31/01/2012	9 919,197	4 792,309	420,990
15 ^{ème} cas	30/04/2012	3 330,930	4 037,514	225,699
16 ^{ème} cas	31/05/2012	42 913,254	2 005,184	2 704,000
17 ^{ème} cas	31/05/2012	1 642,299	2 835,989	187,144
18 ^{ème} cas	30/06/2012	53 174,517	1 998,022	468,191
19 ^{ème} cas	30/09/2012	32 515,573	4 051,218	2 374,782
20 ^{ème} cas	31/12/2012	32 418,444	1 909,620	1 511,787
Totaux		522 749,933		25 156,443

Nb : Les créances déchuées respectivement au 30/09/2008, 31/08/2009, 31/10/2009 et 31/05/2011 ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 49 978,628 dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchuées de 26 049,137 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ⁶
Créances Déchuées	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à 1 194 397,208 dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2012
BTA 5% Octobre 2015	387	382 007,700	4 294,108	386 301,808
TOTAL	387	382 007,700	4 294,108	386 301,808

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Valeur au 31-12-2012
BTZ 11 Octobre 2016	1022	750 699,880	808 095,400
TOTAL	1022	750 699,880	808 095,400

TOTAL GLOBAL	1 194 397,208
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Diverss et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2012 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **839 635,948 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	205,894
Recouvreur	837 772,789
Recouvrement Créances déchuées	1 539,091
Produit à recevoir	118,174
TOTAL	839 635,948

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2012 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	742,936 dinars
Compte de réserve	25,000 dinars
TOTAL	767,936 dinars

⁶ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2 Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le Fonds Commun de Créances au 31-12-2012, et qui s'élève à cette même date à **247 462,933 dinars**.

Solde de liquidation «Cumulé»	247 462,933
Solde de liquidation de départ	490 335,020
Variation du Solde de liquidation	(242 872,087)

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de Capital Restant Dû des parts au 31-12-2012 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2012, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2013 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	0,000
Parts Prioritaires P2	8 228 881,500
Parts Prioritaires P 3	4 000 000,000
Parts Spécifiques S	4 000 000,000
Part Résiduelle	1 503 289,903
Intérêts courus	152 317,499
TOTAL	17 884 488,902

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2012.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le Fonds Commun de Créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du Capital Restant Dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

L-5/ Créiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	14 222,246
Frais Gestionnaire	14 222,246
Frais Dépositaire	1 777,577
Commission de Notation	9 000,000
Charge à payer	5 170,953
Intérêt échus en impayés	35 510,306
Retenue de TVA	0,000
TOTAL	79 903,328

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à (242 872,087) dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts.

Ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	1 605 130,075
Variation nette TMM	(277 763,838)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	5 554,703
Dotation aux provisions	(127 799,465)
TOTAL	1 205 121,475

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **1 299 857,610 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	28 640,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	473 819,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	221 858,667
Intérêts Bruts parts spécifiques S	234 055,999
Intérêts Bruts parts Résiduelle	341 483,944
TOTAL	1 299 857,610

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	30 324,558
Revenus nets sur le compte de réserve	40 848,532
Agios créditeur	409,018
TOTAL	71 582,108

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2012 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	96 001,775
Commission gestionnaire	96 001,775
Commission Dépositaire	12 001,506
Charges diverses	15 713,004
TOTAL	219 718,060

Analyse détaillée du Résultat :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 1 332 920 ,940 DT, aux quels on soustrait la dotation de l'exercice 2012 pour une valeur de (127 799,465) ; soit un total des opérations sur les Créances de 1 205 121,475 DT contre 1 773 471,478 DT en 2011, soit une baisse de 32,05%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils sont caractérisés par une baisse de près de 35% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 71 582,108 DT contre 109 549,624 DT en 2011.

Soit un Revenu total de **1 276 703,583** DT.

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les Parts qui totalisent un montant de 1 299 857,610 DT en 2012 contre 1 593 574,530 DT en 2011, soit une baisse de 18,43 %.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 2 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur, Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; cette rubrique affiche un total de 219 718,060 DT contre 269 589, 287DT en 2011, soit une baisse de 18,5%.

Soit un total de Charges de **1 519 575,670** DT



Solde de Liquidation de l'Exercice 2012 : **242 872,087** DT